



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 105489

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nouvelle organisation du marché français de l'électricité établie pour dynamiser la concurrence. Cette nouvelle organisation doit être mise en place pour le premier juillet, la loi stipulant qu'EDF cède de l'énergie d'origine nucléaire à ses concurrents à un prix attractif. Or il lui demande si ce volontarisme ne va pas pousser certains concurrents d'EDF comme l'allemand EON, à abandonner l'énergie charbon en Lorraine par exemple et ses emplois inhérents au projet du nucléaire. Il voudrait savoir si l'on fera, dans les décrets d'application de la loi, référence aux emplois éventuellement perdus.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105489

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3824

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)